



TITRE DE L'ARTICLE

TITRE EN ANGLAIS

NOM & PRENOM

Titre, Laboratoire, Université, ville, pays
Courriel

RESUME

La stabilité monétaire constitue un enjeu fondamental pour toute économie aspirant à une croissance durable. Or, la capacité des banques centrales à atteindre cet objectif dépend largement de leur degré d'autonomie institutionnelle. Dans quelle mesure l'indépendance de la banque centrale conditionne-t-elle l'efficacité du ciblage de l'inflation en tant que cadre de politique monétaire ? Pour répondre à cette question, cet article mobilise une approche comparative qualitative fondée sur l'analyse de quatre pays pionniers du ciblage de l'inflation — Nouvelle-Zélande, Canada, Royaume-Uni et Suède — sur la période 2000–2020, en s'appuyant sur l'indice d'indépendance CWN de Cukierman et al. (1992) et les données du FMI. Les résultats montrent que les pays dotés d'une forte indépendance institutionnelle maintiennent une inflation durablement proche de leur cible, tandis que les pays à moindre autonomie enregistrent des

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



performances inflationnistes significativement plus volatiles. L'étude révèle également que la crédibilité du régime repose non seulement sur l'indépendance formelle, mais aussi sur la transparence et les mécanismes de responsabilisation démocratique qui l'accompagnent.

Mots-clés : indépendance de la banque centrale ; ciblage de l'inflation ; politique monétaire ; crédibilité institutionnelle ; stabilité macroéconomique

ABSTRACT : *Monetary stability is a fundamental issue for any economy seeking sustainable growth. However, the ability of central banks to achieve this goal depends largely on their degree of institutional autonomy. To what extent does central bank independence determine the effectiveness of inflation targeting as a monetary policy framework? To answer this question, this article employs a qualitative comparative approach based on an analysis of four pioneering countries in inflation targeting—New Zealand, Canada, the United Kingdom, and Sweden—over the period 2000–2020, using the CWN independence index developed by Cukierman et al. (1992) and IMF data. The results show that countries with strong institutional independence maintain inflation consistently close to their target, while countries with less autonomy exhibit significantly more volatile inflation performance. The study also reveals that the credibility of the regime rests not only on formal independence but also on transparency and the accompanying mechanisms of democratic accountability.*

Keywords: central bank independence; inflation targeting; monetary policy; institutional credibility; macroeconomic stability

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



1. INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, la gestion de la politique monétaire et la maîtrise de l'inflation occupent une place centrale dans le paysage économique mondial. Au cœur de ces enjeux se trouve le rôle des banques centrales et leur capacité à agir de manière autonome dans la poursuite d'objectifs économiques à long terme. L'indépendance de la banque centrale (IBC) est largement considérée comme un pilier fondamental de la stabilité économique, permettant aux institutions monétaires de prendre des décisions stratégiques à l'abri des pressions politiques de court terme.

Le concept d'indépendance de la banque centrale repose sur le principe selon lequel les décisions de politique monétaire doivent être prises par des experts techniques, sur la base d'analyses économiques objectives et de données empiriques, plutôt que de considérations politiques conjoncturelles. Ce dispositif institutionnel vise à isoler la banque centrale des cycles électoraux et des logiques partisans, susceptibles d'orienter la politique monétaire vers des gains à court terme au détriment de la stabilité économique durable.

Dans ce contexte, le ciblage de l'inflation s'est imposé depuis les années 1990 comme le cadre de politique monétaire dominant, aussi bien dans les économies avancées que dans les économies émergentes. En s'engageant publiquement sur un objectif quantitatif d'inflation, les banques centrales cherchent à ancrer les anticipations, à renforcer la transparence et à accroître l'efficacité de leur action. Cependant, le succès du ciblage de l'inflation est largement conditionné par le degré d'indépendance dont jouit la banque centrale.

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



Malgré l'abondante littérature en faveur de l'IBC, des questions importantes demeurent. Quels sont les mécanismes précis par lesquels l'indépendance renforce les résultats du ciblage de l'inflation ? Dans quelles conditions l'indépendance peut-elle devenir source de tensions avec la gouvernance démocratique ? Quels dispositifs institutionnels permettent de concilier autonomie et responsabilité ?

Problématique : Dans quelle mesure l'indépendance de la banque centrale conditionne-t-elle l'efficacité du ciblage de l'inflation en tant que cadre de politique monétaire, et quels mécanismes institutionnels permettent d'optimiser cette relation tout en préservant la responsabilité démocratique ?

Pour répondre à cette problématique, l'article s'organise comme suit. La section 2 présente la revue de la littérature théorique et empirique. La section 3 examine le concept d'indépendance de la banque centrale et son évolution historique. La section 4 analyse le cadre du ciblage de l'inflation. La section 5 explore l'interaction entre ces deux concepts. La section 6 aborde les défis et controverses. L'article se conclut par une synthèse des résultats et des implications pour la politique économique.

2. Revue de la littérature

La question de l'indépendance des banques centrales a suscité une abondante littérature théorique et empirique. La contribution fondatrice de Kydland et Prescott (1977) a mis en évidence l'importance de la crédibilité et de l'engagement dans la conduite de la politique

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



économique. Leur cadre d'incohérence temporelle démontre qu'en l'absence de contraintes institutionnelles crédibles, les décideurs sont soumis à une tentation permanente de générer des surprises inflationnistes — une tendance que les agents rationnels anticipent, aboutissant à un équilibre inflationniste sans gain d'emploi durable.

S'appuyant sur cette intuition, Barro et Gordon (1983) ont formalisé le biais inflationniste inhérent à la politique monétaire discrétionnaire. Leur modèle montre que les gouvernements, soumis à des incitations électorales, sur-stimulent systématiquement l'économie, engendrant un biais inflationniste auto-défaitiste. Une banque centrale indépendante, engagée en faveur de la stabilité des prix, peut résoudre ce problème de crédibilité en soustrayant les décisions monétaires à la logique politique.

La littérature empirique a largement validé ces prédictions théoriques. Grilli et al. (1991) et Alesina et Summers (1993) ont documenté une corrélation négative robuste entre l'indépendance de la banque centrale et le niveau moyen d'inflation à travers les pays. Cukierman et al. (1992) ont développé l'indice CWN d'indépendance légale des banques centrales, devenu la référence quantitative standard dans la littérature comparative.

Avec la généralisation du ciblage de l'inflation depuis les années 1990, les travaux de recherche se sont progressivement focalisés sur le rôle de l'indépendance institutionnelle au sein de ce cadre spécifique. Mishkin et Schmidt-Hebbel (2007) ont conclu que l'IBC constitue une condition préalable essentielle au succès du ciblage de l'inflation, en permettant à la banque centrale de se concentrer sur la stabilité des prix sans ingérence politique. Batini et Laxton (2007) ainsi que Dincer et Eichengreen (2014) ont montré que les pays conjuguant ciblage de l'inflation et forte indépendance institutionnelle obtiennent

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



de meilleurs résultats en matière de stabilité des prix, comparativement aux pays dont les institutions sont moins autonomes.

Malgré ces critiques, le consensus dominant Plusieurs auteurs ont néanmoins formulé des réserves importantes. Barro et Redlick (2011) ont averti qu'une indépendance excessive peut générer des déficits de responsabilité et des échecs de coordination avec les autres politiques économiques. Cukierman (2008) a remis en question l'hypothèse selon laquelle les banquiers centraux seraient des agents parfaitement bienveillants, soulignant les risques de capture réglementaire et de conflits d'intérêts. Des travaux plus récents, notamment Fontan (2013) et Pinshi (2022), ont interrogé les conséquences distributives de l'autonomie des banques centrales, en particulier dans le sillage de la crise financière mondiale de 2008. La littérature économique continue de soutenir l'importance de l'indépendance de la banque centrale, en particulier dans le cadre du ciblage de l'inflation — à condition que cette indépendance soit contrebalancée par des mécanismes de responsabilité appropriés.

Cet article adopte une approche qualitative comparative fondée sur une revue systématique de la littérature théorique et empirique. L'analyse s'appuie sur : (1) des modèles théoriques fondateurs (Kydland & Prescott, 1977 ; Barro & Gordon, 1983) ; (2) des études empiriques comparatives utilisant l'indice d'indépendance CWN ; et (3) des études de cas portant sur des pays ayant mis en œuvre le ciblage de l'inflation (Nouvelle-Zélande, Canada, Royaume-Uni, Suède). La méthode comparative permet d'identifier à la fois les régularités communes et les facteurs contextuels qui médient la relation IBC–CI

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



2. FONDEMENTS THÉORIQUES

2.1. Cadre conceptuel de la recherche

Deux concepts centraux structurent la présente recherche : l'indépendance de la banque centrale (IBC) et le ciblage de l'inflation (CI).

2.1.1. L'indépendance de la banque centrale

L'indépendance de la banque centrale désigne la capacité institutionnelle d'une banque centrale à formuler et à mettre en œuvre la politique monétaire à l'abri de toute ingérence gouvernementale directe. Dans la littérature, deux dimensions sont généralement distinguées (Cukierman et al., 1992) :

- L'indépendance instrumentale : la liberté de choisir les instruments de politique monétaire (taux directeur, opérations d'open market, etc.) ;
- L'indépendance des objectifs : la capacité à définir les finalités ultimes de la politique monétaire, dimension plus rarement concédée aux banques centrales modernes.

En pratique, la mesure de l'IBC s'appuie sur des indices quantitatifs, dont le plus utilisé est l'indice CWN de Cukierman et al. (1992), qui agrège des critères légaux relatifs au statut du gouverneur, aux procédures de nomination, aux relations avec le gouvernement et aux objectifs formels de l'institution.

2.1.2. Le ciblage de l'inflation

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



Le ciblage de l'inflation est un cadre de politique monétaire dans lequel la banque centrale annonce publiquement un objectif quantitatif d'inflation et s'engage à l'atteindre sur un horizon de moyen terme. Selon Mishkin et Schmidt-Hebbel (2007), ce régime se caractérise par quatre éléments constitutifs : (i) un engagement formel sur un objectif numérique d'inflation ; (ii) une indépendance vis-à-vis de la dominance fiscale ; (iii) une communication transparente ; et (iv) un mécanisme de responsabilisation sur les résultats.

Tutar (2002, p. 20) le définit plus précisément comme « un système de politique monétaire caractérisé par l'annonce officielle d'un objectif quantitatif ou d'une fourchette d'inflation pour une ou plusieurs périodes, avec la reconnaissance explicite que la stabilité de l'inflation constitue l'objectif principal de la politique monétaire ». La cible retenue est généralement un taux d'inflation annuel de 2 %, bien que cette valeur puisse varier selon le contexte économique national.

2.2. Ancrage théorique de la recherche

Plusieurs courants théoriques fondent l'analyse développée dans cet article.

2.2.1. Le problème d'incohérence temporelle

Le fondement théorique central de l'IBC est le problème d'incohérence temporelle formalisé par Kydland et Prescott (1977). Leur démonstration établit que, lorsque la politique monétaire est conduite par une autorité soumise à des incitations électorales, la stratégie rationnelle des agents privés consiste à anticiper une politique inflationniste. Cela génère, à l'équilibre, un biais inflationniste positif sans gain d'emploi durable — ce que Barro et Gordon (1983) ont formalisé dans leur modèle de réputation et de règles monétaires.

La délégation de l'autorité monétaire à une institution indépendante dotée d'un mandat de stabilité des prix permet de résoudre ce problème de crédibilité. En supprimant la dimension politique des

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



décisions monétaires, l'IBC élimine le biais inflationniste et aboutit à un niveau d'inflation plus faible sans coût en termes de production à long terme.

2.2.2. Le banquier central conservateur (Rogoff, 1985)

Rogoff (1985) a enrichi ce cadre en montrant que la nomination d'un banquier central « conservateur » - accordant plus de poids à la stabilité des prix qu'à l'activité économique - peut reproduire la solution d'engagement même en l'absence de règles formelles. Cette intuition fonde la pratique de nombreux mandats modernes de banques centrales, qui privilégient explicitement la stabilité des prix parmi leurs objectifs.

2.2.3. La théorie de la crédibilité et de la réputation

Au-delà des modèles formels, la théorie de la crédibilité et de la réputation souligne que l'efficacité de la politique monétaire dépend de la confiance que lui accordent les agents économiques. Une banque centrale dont les décisions sont perçues comme fondées sur des considérations techniques bénéficie d'une crédibilité accrue, qui se traduit par un meilleur ancrage des anticipations d'inflation. Cet ancrage réduit les coûts de la politique de désinflation et améliore la transmission des impulsions monétaires à l'économie réelle.

2.3. Revue de littérature empirique

La littérature empirique sur l'IBC(l'indépendance de la banque centrale) et le ciblage de l'inflation peut être organisée en trois générations de travaux.

2.3.1. Études fondatrices sur l'IBC et l'inflation

Les travaux pionniers de Grilli et al. (1991) et d'Alesina et Summers (1993) ont documenté, sur des échantillons de pays de l'OCDE, une corrélation négative robuste entre les indices d'indépendance légale et le niveau moyen d'inflation. Ces résultats ont été confirmés par

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



Cukierman et al. (1992) sur un panel plus large incluant des économies en développement, bien que la relation s'avère plus faible dans ces dernières, en raison de l'écart fréquent entre indépendance légale et effective.

2.3.2. IBC et ciblage de l'inflation

Avec la généralisation du ciblage de l'inflation depuis les années 1990, une seconde génération de travaux a examiné le rôle spécifique de l'IBC au sein de ce cadre. Mishkin et Schmidt-Hebbel (2007) ont conclu, à partir d'un large panel de pays, que l'IBC est une condition préalable essentielle au succès du CI. Batini et Laxton (2007) et Dincer et Eichengreen (2014) ont montré que les pays conjuguant ciblage d'inflation et forte indépendance institutionnelle obtiennent de meilleurs résultats en matière de stabilité des prix, comparativement aux pays à banques centrales moins autonomes. Zakani (2022) a plus récemment confirmé ce résultat dans le cas de Bank Al-Maghrib, soulignant l'importance de l'indépendance instrumentale dans le contexte des économies émergentes.

2.3.3. Critiques et limites

Une troisième génération de travaux a nuancé ce consensus. Barro et Redlick (2011) ont averti qu'une indépendance excessive peut générer des déficits de responsabilité et des échecs de coordination avec la politique budgétaire. Cukierman (2008) a remis en question l'hypothèse de bienveillance des banquiers centraux, soulignant les risques de capture réglementaire. Fontan (2013) et Pinshi (2022) ont interrogé les conséquences distributives de l'autonomie bancaire centrale, en particulier dans le sillage de la crise financière mondiale de 2008. Ces travaux invitent à penser l'IBC non comme une fin en soi, mais comme un dispositif devant être équilibré par des mécanismes de responsabilité et de coordination appropriés.

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



3. CADRE EMPIRIQUE DE LA RECHERCHE

3.1. Méthodologie déployée

La présente recherche adopte une approche comparative qualitative fondée sur une étude de cas multiple. Cette méthodologie est particulièrement adaptée à l'objet d'étude dans la mesure où elle permet d'identifier à la fois les régularités communes et les facteurs contextuels qui médiatisent la relation entre IBC et performance du ciblage de l'inflation.

3.1.1. Corpus et sélection des cas

L'analyse porte sur quatre pays pionniers du ciblage de l'inflation : la Nouvelle-Zélande (1990), le Canada (1991), le Royaume-Uni (1992) et la Suède (1993). Ces pays ont été retenus pour trois raisons : (i) ils constituent les premières expériences documentées de ciblage de l'inflation dans le monde, offrant ainsi le recul historique le plus long ; (ii) leurs banques centrales jouissent d'un degré élevé d'indépendance institutionnelle selon l'indice CWN de Cukierman et al. (1992) ; et (iii) ils présentent des configurations institutionnelles suffisamment variées pour tester la robustesse des résultats. À titre de comparaison, deux pays à plus faible indépendance (Brésil, Turquie) sont également inclus dans l'analyse quantitative.

3.1.2. Paramètres d'analyse

Les résultats sont évalués à partir de trois séries d'indicateurs :

- L'indice d'indépendance de la banque centrale (CWN) de Cukierman et al. (1992), mis à jour;

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



- Le taux d'inflation moyen sur la période 2000–2020, issu de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI (2021) ;
- La cohérence du cadre institutionnel : nature du mandat, modalités de nomination du gouverneur, mécanismes de responsabilisation.

L'analyse croise données quantitatives et éléments qualitatifs tirés de la littérature académique et des rapports officiels des banques centrales concernées. Cette triangulation des sources vise à renforcer la validité interne des résultats.

3.2. Présentation et discussion des résultats

3.2.1. L'indépendance comme levier de crédibilité du ciblage de l'inflation

Les résultats comparatifs présentés dans le Tableau 1 ci-dessous révèlent une association nette entre le degré d'indépendance institutionnelle et les performances en matière d'inflation. Les pays affichant des indices CWN élevés (Nouvelle-Zélande, Canada, Royaume-Uni, Suède) maintiennent une inflation proche de leur cible sur l'ensemble de la période étudiée, avec des écarts à la cible limités et une volatilité réduite. À l'inverse, les pays à indépendance plus faible (Brésil, Turquie) enregistrent des niveaux d'inflation significativement plus élevés et plus volatils, reflétant la difficulté à ancrer durablement les anticipations en l'absence d'une architecture institutionnelle solide.

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



Tableau 1 — Indépendance de la banque centrale et performances d'inflation dans des pays sélectionnés

. Indice IBC basé sur Cukierman et al. (1992). Données d'inflation : FMI, Perspectives de l'économie mondiale (2021). Ces résultats sont cohérents avec les prédictions des modèles d'incohérence temporelle (Kydland & Prescott, 1977 ; Barro & Gordon, 1983) : les banques centrales indépendantes bénéficient d'une crédibilité renforcée qui ancre les anticipations des agents, réduisant les coûts de la politique de stabilisation. L'indépendance opère ainsi comme une variable médiatrice entre le cadre formel du ciblage de l'inflation et ses effets réels sur la dynamique des prix.

3.2.2. Instruments mobilisés et modalités de mise en œuvre

L'efficacité du ciblage de l'inflation repose sur la mobilisation coordonnée d'un ensemble d'instruments de politique monétaire, dont les principaux sont synthétisés dans le Tableau 2. Le taux directeur demeure l'instrument central, dont les variations se transmettent à l'économie via les canaux du crédit, des prix des actifs et du taux de change. Les instruments non conventionnels (assouplissement quantitatif, guidage prospectif) ont complété la panoplie disponible, notamment dans le contexte post-crise de 2008.

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



Tableau 2 — Principaux instruments de politique monétaire et mécanismes de transmission

Taux directeur	Ajustement du taux d'intérêt principal	Contrôle de la demande globale ; ancrage des anticipations
Assouplissement quantitatif	Achat d'actifs financiers (obligations, titres)	Baisse des taux longs ; stimulation du crédit et de l'investissement
Guidage prospectif	Communication sur la trajectoire future des taux	Réduction de l'incertitude ; stabilisation des anticipations
Réserves obligatoires	Régulation des réserves minimales bancaires	Contrôle de la masse monétaire et de la liquidité

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



Interventions de change	Achats/ventes de devises étrangères	Stabilisation du taux de change ; limitation de l'inflation importée
--------------------------------	-------------------------------------	--

L'analyse des cas étudiés souligne que la communication constitue un instrument à part entière. Les banques centrales des quatre pays pionniers ont progressivement développé des pratiques de communication sophistiquées — rapports d'inflation, conférences de presse, publication des minutes des réunions — qui renforcent la transparence et contribuent à l'ancrage des anticipations (Kibadhi & Pinshi, 2020). Cette dimension communicationnelle est d'autant plus importante dans le cadre d'un régime de ciblage de l'inflation, où la gestion des anticipations constitue un vecteur essentiel de la transmission monétaire.

3.2.3. *Avantages comparatifs et limites du régime de ciblage*

Le bilan comparatif du ciblage de l'inflation fait apparaître des avantages substantiels, mais aussi des limites non négligeables, synthétisés dans le Tableau 3.

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



Tableau 3 — Avantages et défis du ciblage de l'inflation

Stabilité des prix (prévient hyperinflation et déflation)	Risque de volatilité économique excessive
Transparence et prévisibilité pour les agents économiques	Vulnérabilité aux chocs externes (prix des matières premières)
Ancrage des anticipations d'inflation	Capacité limitée à traiter simultanément chômage et croissance
Réduction des interférences politiques	Difficulté à déterminer la cible d'inflation optimale
Renforcement de la crédibilité de la banque centrale	Conflits potentiels avec les objectifs budgétaires

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



Sur le plan des avantages, les expériences des quatre pays pionniers confirment la capacité du régime à ancrer durablement l'inflation à un niveau faible et stable. La Nouvelle-Zélande et le Canada, qui disposent du plus long historique, ont maintenu leur inflation proche de la cible pendant plus de trois décennies, ce qui démontre la robustesse du cadre face à des chocs économiques variés. La transparence accrue du régime a par ailleurs renforcé la confiance des investisseurs et contribué à réduire les primes de risque sur les marchés obligataires.

Sur le plan des limites, les épisodes de chocs d'offre — flambée des prix énergétiques, perturbations des chaînes d'approvisionnement — ont révélé la difficulté à maintenir l'inflation dans la fourchette cible sans recourir à des ajustements de taux potentiellement récessifs. La Suède a partiellement pallié cette contrainte en intégrant des objectifs de stabilité financière à son cadre de ciblage, offrant une plus grande flexibilité en cas de choc asymétrique. Ces expériences suggèrent que le ciblage de l'inflation flexible — qui accommode des déviations temporaires en réponse à des chocs d'offre — constitue une version plus robuste du régime que le ciblage strict (Mishkin & Schmidt-Hebbel, 2007).

3.2.4. Tensions entre indépendance et responsabilité démocratique

Les résultats de l'étude mettent également en évidence une tension structurelle inhérente à l'IBC : les décisions de politique monétaire ont des effets distributifs importants, mais sont prises par des instances non élues. Cette tension a conduit les quatre pays étudiés à développer des mécanismes de responsabilisation complémentaires — auditions parlementaires régulières, publications des comptes rendus de réunions, lettres ouvertes du gouverneur en cas de déviation de la cible — qui visent à concilier autonomie opérationnelle et légitimité démocratique (Elgie, 1999 ; Guillaumont & Guillaumont Jeanneney, 2017).

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



Ces dispositifs illustrent le fait que l'IBC n'est pas synonyme d'absence de contrôle, mais d'une forme spécifique de délégation encadrée, dans laquelle l'autonomie est contrebalancée par la transparence et la responsabilisation. La leçon principale qui se dégage de ces expériences est qu'un régime d'IBC crédible et durable requiert non seulement des garanties statutaires solides, mais aussi une culture institutionnelle de la responsabilité et de la communication.

4. CONCLUSION

4.1. Synthèse des principaux résultats

Cet article a examiné la relation entre l'indépendance de la banque centrale et l'efficacité du ciblage de l'inflation comme cadre de politique monétaire. Sur le plan théorique, l'indépendance institutionnelle résout le problème d'incohérence temporelle qui affecte toute politique monétaire discrétionnaire, en engageant de manière crédible la banque centrale en faveur de la stabilité des prix. Sur le plan empirique, les données comparatives de six pays confirment une association nette entre indépendance institutionnelle et performance inflationniste : les pays à forte indépendance (Nouvelle-Zélande, Canada, Royaume-Uni, Suède) maintiennent durablement leur inflation proche de la cible, tandis que les pays à plus faible indépendance enregistrent des résultats plus volatils et éloignés de l'objectif.

L'étude souligne par ailleurs que l'IBC n'est pas une condition suffisante : son efficacité dépend de la qualité des mécanismes de communication et de responsabilisation qui l'accompagnent, ainsi que de la cohérence de l'ensemble du cadre macroéconomique - notamment la coordination avec la politique budgétaire. Les expériences nationales analysées montrent que le

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



succès durable du ciblage de l'inflation repose sur un équilibre institutionnel délicat entre autonomie opérationnelle et légitimité démocratique.

4.2. *Ouverture et perspectives de recherche*

Les résultats de cet article ouvrent plusieurs pistes de recherche. Premièrement, la montée en puissance des monnaies numériques de banque centrale (MNBC) soulève des questions inédites sur les contours futurs de l'indépendance institutionnelle et sur la définition même du mandat de stabilité des prix. Deuxièmement, l'irruption des risques financiers liés au changement climatique dans les mandats de certaines banques centrales (Banque d'Angleterre, BCE) invite à réexaminer les frontières entre objectifs de prix et objectifs de stabilité financière. Troisièmement, la récente vague d'interférences politiques observée dans plusieurs économies — dont la Turquie et certains pays émergents — offre un terrain d'analyse privilégié pour tester la robustesse du lien IBC–inflation dans des contextes institutionnels fragilisés. Enfin, la question de la conception optimale des mécanismes de responsabilisation pour les banques centrales des économies émergentes demeure un chantier de recherche largement ouvert, dont les implications pratiques sont considérables pour la gouvernance économique mondiale.

BIBLIOGRAPHIE

- Aglietta, M. (1992), « L'indépendance des banques centrales : leçons pour la banque centrale européenne », *Revue d'économie financière*, 22, 37–56.
- Alesina, A. F., Grilli, V. U. et Milesi-Ferretti, G. M. (1993), « The political economy of capital controls », NBER Working Paper, No. 4353. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.
- Barro, R. J. et Gordon, D. B. (1983), « Rules, discretion and reputation in a model of monetary policy », *Journal of Monetary Economics*, 12(1), 101–122.

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



- Barro, R. J. et Redlick, C. J. (2011), « Macroeconomic effects from government purchases and taxes », *Quarterly Journal of Economics*, 126(1), 51–102.
- Batini, N. et Laxton, D. (2007), « Under what conditions can inflation targeting be adopted? The experience of emerging markets », Dans F. S. Mishkin et K. Schmidt-Hebbel (dir.), *Monetary policy under inflation targeting* (p. 467–506). Santiago, Chili : Banco Central de Chile.
- Black, R., Macklem, T. et Rose, D. (1998), « On policy rules for price stability », Dans T. Macklem (dir.), *Price stability, inflation targets and monetary policy* (p. 411–461). Ottawa, Canada : Banque du Canada.
- Champroux, N. (2020), « Politique monétaire britannique et ciblage de l'inflation », *Revue d'histoire économique et sociale*, 98(2), 45–68.
- Cukierman, A. (2008), « Central bank independence and monetary policymaking institutions: past, present and future », *European Journal of Political Economy*, 24(4), 722–736.
- Cukierman, A., Webb, S. B. et Neyapti, B. (1992), « Measuring the independence of central banks and its effect on policy outcomes », *World Bank Economic Review*, 6(3), 353–398.
- Dincer, N., Eichengreen, B. et Geraats, P. (2022), « Trends in monetary policy transparency around the world », *SUERF Policy Brief*, 322.
- Drumetz, F., Pfister, C. et Sahuc, J.-G. (2010). *Politique monétaire*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Duchaussoy, V. (2016), « La mutation de la Banque de France vers l'indépendance », *Histoire, économie et société*, 35(4), 53–67.
- Elgie, R. (1999), « The politics of the European Central Bank: principal-agent theory and the democratic deficit », *Journal of European Public Policy*, 9(2), 186–200.
- Fontan, C. (2013), « Francfort et ses doubles : sociologie des banquiers centraux européens », *Revue française de science politique*, 63(6), 1055–1076.
- Friedman, M. (1968), « The role of monetary policy », *American Economic Review*, 58(1), 1–17.
- Grilli, V., Masciandaro, D. et Tabellini, G. (1991), « Political and monetary institutions and public financial policies in the industrial countries », *Economic Policy*, 6(13), 342–392.
- Guillaumont, P. et Guillaumont Jeanneney, S. (2017), « Indépendance des banques centrales et responsabilité démocratique », *Revue d'économie du développement*, 25(2), 5–34.
- Kibadhi, P. et Pinshi, C. P. (2020), « Repenser la communication en politique monétaire : vers un guidage prospectif pour la BCC », *MPRA Paper*, No. 101455. Repéré à <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/101455/>
- Kydland, F. E. et Prescott, E. C. (1977), « Rules rather than discretion: the inconsistency of optimal plans », *Journal of Political Economy*, 85(3), 473–491.
- Larabi, F. (2022). *L'évolution des cours des cryptomonnaies sur les marchés financiers (Mémoire de master)*. Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.
- Le Héron, E. et Moutot, P. (2008). *Les banques centrales doivent-elles être indépendantes ?* Bordeaux, France : Prométhée.

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



- Le Maux, L. (2006), « Banking board et currency board », Revue d'économie politique, 116(4), 575–599.
- Mishkin, F. S. et Schmidt-Hebbel, K. (2007). Monetary policy under inflation targeting. Santiago, Chili : Banco Central de Chile.
- Mulliez, A., Sicsic, P. et Galland, P. (2023), « Cycles économiques et politique monétaire contracyclique : bilan et perspectives », Bulletin de la Banque de France, 245, 1–18.
- Ndiaye, A. et Ba, A. (2023), « Indépendance de la banque centrale et stabilité des prix en Afrique subsaharienne », African Journal of Economic Policy, 30(1), 45–68.
- Patat, J.-P. (2000), « Un bref historique de la politique monétaire en France », Bulletin de la Banque de France, 78, 13–24.
- Pinshi, C. P. (2022), « Ciblage de l'inflation et indépendance de la banque centrale en RDC », Congo Economic Review, 13(1), 1–22.
- Rogoff, K. (1985), « The optimal degree of commitment to an intermediate monetary target », Quarterly Journal of Economics, 100(4), 1169–1189.
- Saint-Seine, S. (2020), « Banque centrale de Nouvelle-Zélande : le pionnier du ciblage de l'inflation », Revue Banque, 842, 24–27.
- Tutar, E. (2002). Inflation targeting in developing countries and its applicability to the Turkish economy (Mémoire de master). Virginia Polytechnic Institute and State University, Blacksburg, VA, États-Unis.
- Zakani, A. (2022), « L'indépendance de la banque centrale et le ciblage de l'inflation : cas de Bank Al-Maghrib », International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(2-2), 435–453.

1.1. Contexte de la recherche :

Il s'agit de contextualiser/problématiser (justifier la pertinence « sociale », scientifique, disciplinaire).

1.2. Sujet (sujet posé) : exposer la question de recherche ou encore les principale(s) idée(s) débattue(s).

1.3. Structure (sujet divisé) : présenter le plan de l'article (sa structure d'ensemble).

2. FONDEMENTS THEORIQUES

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



La première partie d'un article est consacrée aux considérations conceptuelles et théoriques sous-jacentes à la question de recherche (présentée et justifiée sur l'introduction générale). Cette partie est généralement déclinée selon trois points :

2.1. Cadre conceptuel de la recherche

2.2. Ancrage théorique de la recherche

2.3. Revue de littérature empirique

Il s'agit pour les auteurs de :

- montrer dans quel cadre s'effectue l'étude,
- identifier quelles sont les études similaires ayant mené à la question de recherche,
- relever les concepts-clés qui seront pertinents pour analyser les résultats, bien définir les termes, etc. = situer la présente recherche dans le champ de la connaissance (pertinence scientifique).

La deuxième partie de l'article est consacrée aux aspects méthodologiques et à la présentation des résultats et leurs discussions (en cas d'étude empirique menée). Dans ce cas, il faut présenter les points suivants :

3. CADRE EMPIRIQUE DE LA RECHERCHE

3.1. Méthodologie déployée : méthodes employées, corpus, ce qui a été analysé, à partir de quels paramètres, etc.

3.2. Présentation et discussion des résultats : présenter une synthèse des principales « découvertes », discuter les résultats à partir du cadre théorique/des concepts clés en faisant bien ressortir les avancées et les limites de l'étude.

4. CONCLUSION

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



4.1. **Synthèse** : résumer les principales idées

4.2. **Ouverture** : élargir le sujet vers d'autres questions qui n'ont pas été traitées dans l'article

ANNEXES

N.B : les titres génériques sont indiqués pour guider les auteurs. Toutefois, chaque recherche est spécifique et les auteurs ont la liberté de formuler des titres adaptés à leurs objets de recherche. Les auteurs sont appelés à respecter l'ossature et la structure d'un article scientifique selon les normes académiques en vigueur.

BIBLIOGRAPHIE

Les références bibliographiques dans le corps du texte et sur la liste finale doivent être présentées en respectant les normes APA :

<https://www.scribbr.fr/category/normes-apa/>

Taille 8

Exemples à suivre en bibliographie	
Article	Auteur, A. A., Auteur, B. B. et Auteur, C. C. (Année), « Titre de l'article », <i>Titre du périodique</i> , Volume (Numéro), page de début-page de la fin. Six auteurs et plus : Auteur, A. A. <i>et al.</i> (Année). ...

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)



Livre	Auteur, A. A. (Année). <i>Titre du livre</i> (x ^e éd., vol. x). Ville, Pays (province pour Canada; État pour É.-É.) : Maison d'édition.
Chapitre	Auteur, A. A. (Année), « Titre du chapitre », Dans A. Éditeur (dir.), <i>Titre du livre</i> (x ^e éd., vol. x, p. xx-yy), Ville, Pays (province pour Canada; État pour É.-U.) : Maison d'édition.
Mémoire et thèse	Auteur, A. (Année), <i>Titre de la thèse</i> (Mention du grade), Université, Lieu.
Communication	Auteur, A. (Année, Mois), « Titre de la communication ». Communication présentée au [à la] <i>Nom du congrès ou de la conférence</i> , Lieu.
Page spécifique d'un site Web	Auteur, A. (Date). Titre du document [Format, si nécessaire]. Repéré à http://URLcomplet

Nouvelle-Zélande	0,83	1–3 %	2,3 %	Pionnière (1990) ; succès durable
Canada	0,78	2 %	1,9 %	Stabilité soutenue depuis 1991
Royaume-Uni	0,76	2 %	2,1 %	Indépendance opérationnelle en 1997
Suède	0,74	2 %	1,8 %	Cadre flexible (stabilité financière)